



**SAVS APF** du Finistère

**DOSSIER**

**DE**

**PRESSE**

# Aapedys. Les dyslexiques vont avoir leur service d'aide à la vie sociale

**Les choses bougent pour les dyslexiques : des ordinateurs offrent de l'autonomie ; un service d'aide à la vie sociale pour les personnes atteintes d'un trouble dys va ouvrir cette année et l'association « T'es cap » propose un soutien aux élèves du Nord-Finistère.**

« C'est une première en France, le conseil général du Finistère a décidé de créer, cette année, un service d'aide à la vie sociale (SAVS) pour les personnes atteintes d'un trouble dys. À l'âge adulte, beaucoup de dyslexiques sont confrontés à des difficultés quotidiennes du fait de leur handicap, particulièrement dans les démarches administratives.

La reconnaissance de travailleur handicapé n'est pas toujours suffisante ou bien comprise pour résoudre certains problèmes. Ce SAVS est porté par l'association des Paralysés de France (APF) et l'Ipidv (Initiatives pour l'inclusion des déficients visuels). Il disposera de dix places pour des dys à partir de 20 ans », indique Nadine Lavanant, vice-présidente de l'association Aapedys (Association d'adultes et de parents d'enfants dys).

Un ordinateur cartable Parmi les troubles dys, la dyslexie est certainement la plus connue. Ce trouble de l'apprentissage de la lecture est lié à une difficulté particulière à identifier les lettres, les syllabes ou les mots.

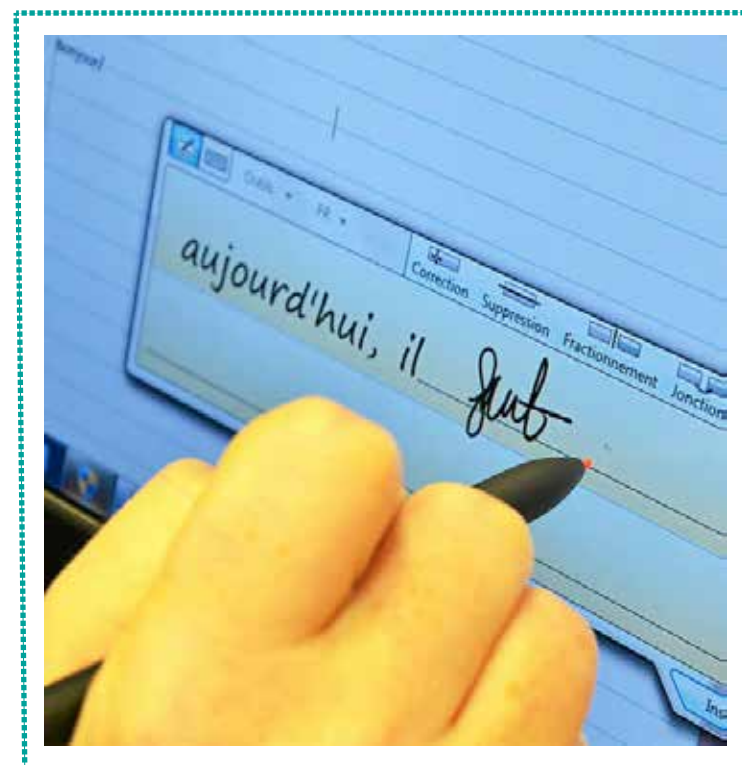
L'enfant est intelligent, mais il peine à lire et à comprendre les consignes; se situer dans le temps est aussi compliqué. Cela représente beaucoup de temps perdu pour l'enfant qui a du mal à suivre et doit faire bien des efforts. Mais un nouvel outil informatique permet aux élèves dyslexiques de gagner en temps et en autonomie, de lutter contre l'échec scolaire. « Ordyslexie est né à Toulouse, grâce à un père d'enfant dys.

Des ordinateurs d'occasion ont été reconfigurés et sont proposés aux familles pour 60 à 70 €. Seules les associations comme Aapedys peuvent commander ces ordinateurs portables munis d'un stylet et d'un écran tactile. L'ordinateur devient le cartable de l'enfant, qui écrit avec un stylet sur l'écran et l'ordinateur retrace les lettres en script. La souris permet de scanner des textes et des écouteurs permettent d'écouter le texte, tout en le lisant.

Aapedys a commandé 20 ordinateurs et ils seront distribués aux familles, samedi, lors de notre assemblée générale. Une jeune Finistérienne de 14 ans a fait un test, qui s'est avéré très positif ». Trois séances de formation à l'utilisation de cet outil sont programmées pour chaque utilisateur.

Soutien scolaire à domicile Autre bonne nouvelle pour les jeunes dyslexiques : l'association « T'es cap », qui accompagne les élèves et les parents dans leur travail éducatif, va commencer à intervenir dans le Nord-Finistère. « T'es cap », qui a fait ses preuves dans le Sud-Finistère, s'adresse aux enfants du CP à la terminale. Le soutien gratuit, qui se déroule au domicile de l'enfant, est assuré par des jeunes en service civique.

Pratique Aapedys tiendra son assemblée générale samedi, dès 15 h, au Juvenat de Châteaulin. Contacts : Aapedys 29, tél. 06.77.26.77.52 ; courriel, [apedys.29@laposte.net](mailto:apedys.29@laposte.net)



**Extrait du journal  
Le Télégramme  
du 29 janvier 2014**

# Habitat groupé, un service novateur qui renforce l'autonomie.

*Vivre ensemble, schéma pour les droits, l'autonomie et la citoyenneté des personnes handicapées.*

A brest, habitat groupé de l'apf permet à des personnes handicapées vieillissantes de vivre dans un appartement adapté en toute sécurité. Une alternative aux foyers de vie et aux maisons de retraite qui fait le bonheur des locataires. le soleil entre par la grande baie vitrée de son appartement t2 au 3e étage de l'immeuble.

Gilbert rollet, entouré de ses livres, s'y sent bien et pour rien au monde, il ne voudrait le quitter. handicapé moteur à cause d'une maladie orpheline, il se déplace en fauteuil. dynamique et plein de ressources, cet homme de cinquante ans a vécu de façon autonome pendant de nombreuses années.

Malheureusement, son handicap évoluant, il a dû se résoudre à trouver une autre solution. c'est de cette façon qu'il a intégré en 2011 un logement d'habitat groupé de l'apf de brest au sein d'un immeuble collectif géré par brest métropole habitat.

A première vue, l'immeuble locatif neuf situé dans un quartier calme à proximité de la place de strasbourg et de la ligne de tramway, ressemble à n'importe quel autre immeuble.

A première vue seulement, car à l'intérieur, dix appartements accessibles et adaptés (domotique, ascenseur, téléphone infrarouge, téléalarme...) sont destinés à des personnes handicapées moteurs vieillissantes qui souhaitent continuer à vivre chez elles en toute sécurité. au rez-de-chaussée, une équipe de l'apf constituée d'aides médico-psychologiques (amp), d'une directrice, d'une éducatrice spécialisée et d'une secrétaire assure une présence 24h sur 24.

Préserver et renforcer l'autonomie « l'habitat groupé constitue un service novateur expérimental, à mi-chemin entre le domicile et le foyer. il est financé par le conseil général et permet de préserver et de renforcer l'autonomie des personnes. l'équipe de l'apf vient compléter le dispositif de professionnels qui interviennent déjà auprès d'eux » souligne Elisabeth Tinevez, la directrice de ce service.

« Notre rôle est d'assurer la sécurité des locataires, mais aussi de leur permettre de continuer à avoir une vie sociale. L'accompagnement est donc l'une de nos principales missions » renchérit Véronique Bernard, l'une des AMP du service. « C'est une vraie chance que de pouvoir vivre ici » estime Gilbert Rollet.

« Malgré mon handicap lourd, je peux continuer à vivre pleinement, à aller voir les matchs de foot au stade tout proche ou à participer aux réunions de quartier et tout cela grâce à la présence de l'équipe qui répond à mes demandes quand j'en ai besoin » poursuit-il.

Un lieu pour apprendre à se connaître et se respecter Françoise Simon, une autre locataire en fauteuil, depuis qu'une mauvaise chute l'y a contrainte, est tout aussi enthousiaste : « Je ne pouvais plus vivre seule et je ne m'imaginai pas aller vivre en maison de retraite. Ici, je me sens en parfaite sécurité car je sais que s'il m'arrive quelque chose, il y a toujours quelqu'un prêt à intervenir ».

**Extrait de la revue  
PENN AR BED  
de juin 2014**

Ce qui plaît aussi aux usagers du service, c'est le principe de mixité sociale avec les autres habitants de l'immeuble. Chacun apprend à se connaître et à se respecter. Après trois ans de fonctionnement, le bilan est plus que positif.

Alors pour faire face à la demande croissante, l'APF souhaiterait accompagner quatre personnes supplémentaires dans des logements à proximité immédiate de l'immeuble de la rue Michel Morand.



## Un logement «*accessible et sécurisant*»

Un logement «accessible et sécurisant» 5 octobre 2012  
Les nouveaux locataires (au premier rang) étaient présents à cette inauguration. Les nouveaux locataires (au premier rang) étaient présents à cette inauguration. L'inauguration de l'Habitat groupé du quartier du Pilier-Rouge s'est déroulée jeudi, au Patronage laïque du Pilier-Rouge. Celui-ci a pour objectif de permettre aux personnes handicapées motrices de plus de 50ans qui le souhaitent, de vivre dans un logement accessible et sécurisant, qui préserve au maximum leur autonomie.

Les usagers sont locataires de leur logement et usagers du service. Un service novateur L'Association des paralysés de France est à l'initiative de ce service et c'est aussi elle qui le gère. Le conseil général du Finistère a retenu ce projet dans le cadre du troisième schéma pour les personnes handicapées et finance le service à hauteur de 303.145EUR pour 2012.

Brest Métropole Habitat, bailleur social, a lui aussi répondu favorablement à ce projet avec une participation financière de 29.384EUR. Les dix usagers sont locataires dans l'immeuble, qui compte 32logements et est situé sur le site de la «Villa Saint-Joseph», au Pilier-Rouge. «Ce projet a suscité, depuis son ouverture, un vif intérêt de la part des personnes handicapées. Vivre mieux et le plus longtemps possible est leur souhait», explique Elisabeth Tinévez.

La cérémonie de jeudi s'est tenue en présence de Jean-Marie Barbier, président de l'APF (Association des paralysés de France), d'Élisabeth Tinévez, directrice de l'Habitat groupé et des représentants du conseil général et de BMO.



Extrait du journal  
Le Télégramme  
du 05 octobre 2012

## L'habitat groupé pour rester chez soi en sécurité

Entre l'habitat privatif et l'institution, l'habitat groupé se révèle être un compromis satisfaisant pour les personnes en perte d'autonomie. Une expérience innovante existe au Pilier Rouge.

Françoise Simon, 63 ans, est l'une des dix résidentes de la « Villa Saint-Joseph » dans le quartier du Pilier rouge. Victime d'une chute en mars 2010, elle a perdu la mobilité de ses jambes. « Déjà fragilisée par une polio contractée à l'âge de 21 mois, je suis passée de la canne au fauteuil roulant. À part la maison de retraite, je ne vois pas où j'aurais pu aller habiter. »

Son intégration à la « Villa Joseph » a été sa planche de salut. La résidence, ouverte il y a un an et demi à titre expérimental, a été officiellement inaugurée jeudi. Les personnes qui y vivent sont locataires de Brest métropole habitat (BMH). L'immeuble comprend 32 logements répartis entre personnes valides et handicapées, seules ou en couple.

Françoise Simon, qui dispose d'un T2, paie un loyer mensuel de 280 €. Une somme modérée au regard des prestations : « Tout est à portée de fauteuil et l'appartement est bien équipé en domotique » décrit la locataire qui a quitté, sans regret son logement au 8e étage d'un immeuble de Bellevue. « Je passais des journées entières enfermées chez moi. »

### *Un libre choix*

*Ce type d'habitat groupé est « expérimental » en Bretagne, explique Élisabeth Tinévez, directrice de l'Association des paralysés de France (APF), à l'initiative de la réalisation brestoise. L'APF gère le service qui est financé à hauteur de 300 000 € annuels par le conseil général sur le volet des personnes handicapées vieillissantes.*

*BMH en est le bailleur social et, à ce titre, a oeuvré pour proposer une implantation à proximité des services et associations. « On est tout près de la ligne de tram » apprécie Françoise Simon qui savoure d'avoir pu « retrouver une vie sociale, à l'intérieur de la résidence grâce à l'équipe d'accompagnement. Des jeunes gens formidables ».*

Floriane Kerdravat, éducatrice spécialisée, coordonne l'équipe, présente sur les lieux 24 heures/24. Sept aides médico-psychologiques (AMP) constituent le personnel de la résidence. Leur rôle consiste à « mettre les personnes en lien avec les associations de quartier, favoriser leur accès aux soins et soutenir les projets individuels ».

Accompagnée d'une AMP, Françoise Simon peut ainsi aller rendre visite régulièrement à sa mère qui réside en maison de retraite. « On est là aussi en cas de défaillance, poursuit Floriane Kerdravat. Si une personne chute, elle peut nous joindre au moyen de la Téléalarme et on assurera si besoin, ses conditions de transfert vers les services de soin. » À chaque résident de faire appel, de son côté, aux services d'aides à domicile ou en soins infirmiers.

Présent à l'inauguration, Jean Barbier, président national de l'APF, a souligné la qualité du projet brestois. « Il s'inscrit dans le respect du libre choix de son mode de vie, de l'intimité de chacun et permet de se sentir chez soi, en toute sécurité. »

Réservée aux personnes handicapées de plus de 50 ans, la « Villa Saint-Joseph » pourrait faire des petits. « On réfléchit à des évolutions possibles vers des publics plus jeunes » indique Élisabeth Tinévez.

Françoise Simon en est une ambassadrice convaincue : « J'espère pouvoir y rester jusqu'à la fin de mes jours et pourquoi pas, maintenant que tout va bien, me mettre au bénévolat ».



Extrait du journal  
Ouest France  
du 04 octobre 2012



## Habitat Groupé (29) **Elisabeth Tinévez Directrice du SAVS**

*Au cœur de Brest, au sein d'un immeuble géré par « Brest Métropole Habitat », le projet d'habitat groupé porté par l'Association des Paralysés de France consiste en l'aménagement de 10 appartements pour des personnes handicapées motrices vieillissantes. Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale y assurera une présence permanente.*

### **Quelle a été l'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre du projet ? (élus, bailleurs, familles...)**

Le projet a été imaginé et développé au départ au niveau de la délégation départementale, par les adhérents, les représentants d'adhérents.

Depuis l'obtention d'autorisation de création, tous les 6 mois, les personnes intéressées par le projet expriment leurs avis, attentes, parfois regrets ou propositions sur le projet. L'office HLM de Brest Métropole Habitat est un interlocuteur privilégié dans ce projet. Il sera propriétaire de l'immeuble.

Des rencontres régulières permettent les échanges et le suivi du projet à différents niveaux : construction, adaptations, futurs locataires, etc. Ces réunions se déroulent en présence du constructeur, de l'architecte, du Conseil Général ou de tout autre acteur du projet.

### **En fonction de quels critères les personnes peuvent-elles occuper ces appartements ?**

Les personnes ont 50 ans et plus, et ont des déficiences motrices. Elles souhaitent rester autonomes dans un domicile leur apportant plus de commodités (accessibilité des logements, services de proximité) et/ou plus de sécurité. Les personnes vivent seules ou à deux. Elles sont autonomes dans leur logement et gèrent leur vie quotidienne, sont locataires de leur appartement, paient un loyer et les charges afférentes au logement, embauchent et rémunèrent, le cas échéant, leur personnel (auxiliaire de vie, aide ménagère, infirmière, kiné, médecin...). Elles conservent et gèrent l'intégralité de leurs ressources.

### **Pouvez-vous nous décrire l'habitat groupé et son fonctionnement ?**

L'immeuble et les appartements sont équipés en domotique et adaptés aux locataires handicapés et vieillissants. Le cahier des charges pour les logements a été réalisé par l'ergothérapeute du S.A.V.S. Au-delà des normes d'accessibilité, nous nous sommes attachés à prendre en compte les attentes et remarques des locataires potentiels.

Un bureau au rez-de-chaussée est destiné au service d'accompagnement, qui est financé par le Conseil Général du Finistère sous forme de dotation globale. Les surcoûts (domotique, aménagements..) qui sont fixes dans le logement (même en cas de changement de locataire) sont financés par différents organismes comme le Conseil Général, ou l'office d'HLM.

### **S'agit-il d'un habitat pérenne ou transitionnel ?**

Il s'agit d'un habitat pérenne. Il n'y a pas de séjour temporaire, ni d'essai. Des appartements de proximité avec le foyer APF de Brest permettent cette forme d'accueil temporaire ou des essais de vie autonome. Ce projet vient compléter la palette déjà existante du département. Néanmoins, ce n'est pas forcément le logement définitif de la personne. Certains locataires envisageront peut-être de s'orienter à un moment de leur vie vers une structure collective (maison de retraite ou autre) ou un rapprochement familial (aller vivre chez leurs enfants ou à proximité par exemple).

**Extrait de la revue  
Les cahiers du CCAH  
du 02 septembre 2009**

### **Quelles plus values cette forme d'habitat apporte-t-elle au regard du handicap des personnes ?**

Il offre la possibilité d'une alternative à la prise en charge en institution à des personnes de plus de 50 ans ayant vécu à domicile et souhaitant intégrer un service pour des questions de sécurité et de bien-être, mais également à des personnes prises en charge en foyer de vie désireuses et capables d'une vie plus autonome. Espace entre le domicile et le foyer, il préserve et renforce l'autonomie de la personne, sa place de citoyen à part entière. Ce projet est intégré dans un immeuble, dans un quartier, dans la cité. Il permet une réelle « mixité sociale ». Pendant des décennies, les personnes handicapées, les associations et les organismes ont œuvré pour créer des services permettant aux personnes en situation de handicap de vivre à domicile et de mieux vivre à domicile. Ce travail se poursuit, mais un autre chantier s'amorce : mieux vivre plus longtemps à domicile.

